

Le rapport annuel de la Sun Life Insurance

Où se voient plusieurs indices de l'amélioration des affaires et de la situation économique du pays.

Le soixante-cinquième rapport annuel de la Sun Life Assurance Company of Canada, que le président et directeur général de la Compagnie, M. Arthur B. Wood, vient de rendre public, indique clairement que la situation générale s'améliore. Ce rapport atteste la solidité et la stabilité de l'assurance-vie, institution qui repose sur la libre association de ses membres et que, depuis des générations, rien n'a pu ébranler.

On a toujours considéré les rapports annuels des compagnies d'assurance-vie comme le baromètre de l'activité économique des pays dans lesquels ces compagnies font des affaires. Ces rapports, qui ont été des guides sûrs, pendant les années de la crise, traduisent, depuis 1933 une amélioration marquée de la situation économique.

L'état financier de la Sun Life, à la fin de l'année 1935, révèle une nouvelle amélioration, tout comme le rapport de l'année 1934 révélait une amélioration par rapport à celui de 1933, l'année au cours de laquelle la crise traversa sa période d'acuité.

L'actif de la Sun Life Assurance Company of Canada atteint à la fin de l'année 1935 un sommet qu'il n'avait pas encore touché. Il s'est élevé pendant l'année de quarante et un millions de dollars; il dépasse maintenant sept cent sept millions de dollars.

Le montant des obligations détenues par la Compagnie est passé de cent soixante-deux millions de dollars à deux cent dix-huit millions de dollars, il représente maintenant plus de trente pour cent de l'actif. Les bénéfices réalisés par la Compagnie à la vente ou à l'occasion du rachat de titres dépassent pour l'année 1935 les cinq millions de dollars. Le montant de l'encaisse s'élève à près de vingt et un millions de dollars. Au cours de l'année 1935, les remboursements d'émuntis sur polices ont pris un essor très marqué, ce qui indique clairement que la situation générale s'améliore. Ces remboursements ont été plus élevés que ceux de n'importe quelle année antérieure; ils ont dépassé de vingt-quatre pour cent ceux de 1934. Le revenu provenant des placements marque une avance notable sur celui de 1934, tandis que, d'un autre côté, les frais d'administration ont de nouveau diminué. Sous quelque angle qu'on considère le rapport de la Sun Life, on constate qu'il est excellent et qu'il offre des motifs d'encouragement pour l'avenir.

Au cours de l'assemblée annuelle, on a parlé d'une autre indication précise de l'amélioration des affaires et de la diminution du chômage, indication fournie par l'augmentation du montant de l'assurance de groupe en vigueur. Cette assurance s'adresse tout particulièrement aux entreprises commerciales et industrielles. Au cours de l'année 1935, le montant de l'assurance de groupe en vigueur a augmenté de vingt-trois pour cent.

Au cours de ses soixante-cinq années d'activité, la Compagnie a versé à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices plus de neuf cent soixante-huit millions de dollars; pendant la seule année 1935, elle leur a versé plus de quatre-vingts millions de dollars.

Les nouvelles polices (avec première prime versée) émises pendant l'année forment un total de plus de deux cent dix-neuf millions de dollars; le montant des assurances en vigueur dépasse deux milliards sept cents millions de dollars. Les recettes de l'exercice se chiffrent par plus de cent cinquante-trois millions de dollars; ce montant est inférieur à celui de 1934, mais d'un autre côté, les déboursés ayant diminué considérablement, l'excédent des recettes sur les déboursés s'élève pour l'exercice à quarante-sept millions de dollars, alors qu'il avait été de quarante-quatre millions de dollars pour 1934. Les bénéfices du dernier exercice sont encore plus élevés que ceux de l'exercice précédent, qui étaient déjà tout à fait satisfaisants; la Compagnie reste fidèle à sa politique très sage d'utiliser ces bénéfices pour réduire la valeur aux livres des titres de son portefeuille, améliorant ainsi l'état

de ses placements et de ses réserves; ce sont les assurés qui en définitive bénéficieront de cette politique. En ce qui concerne la difficulté d'effectuer de bons placements qui rapportent un intérêt satisfaisant, M. Wood semble croire que les taux d'intérêt continueront d'être bas pendant encore quelque temps, mais que l'amélioration des affaires ne saurait que provoquer une hausse progressive du rendement des placements. Cependant, en dépit des circonstances, non seulement la Sun Life a-t-elle réussi à maintenir au même niveau qu'en 1934 le rendement de son portefeuille, mais encore ce rendement est un peu plus élevé pour l'année 1935 qu'il ne l'était pour l'année précédente.

Le président a surtout appuyé sur l'état financier impressionnant présenté par sa Compagnie, mais il a parlé incidemment de l'importance de l'assurance-vie, qui est devenue une institution de premier plan, susceptible d'être classée parmi les institutions qu'on appelle malicieusement "les puissances financières". L'assurance-vie, a-t-il dit, est fière de son importance, car le fait qu'elle est colossale permet à des millions de personnes de tirer profit de la plus grande entreprise de coopération qu'ait connue l'humanité, entreprise que rien, depuis des générations, n'a pu ébranler. Les capitaux d'assurance-vie sont constitués par l'accumulation de petits montants, que les compagnies administrent à titre de fiduciaires, pour le compte de leurs assurés, avec une efficacité à laquelle les assurés eux-mêmes seraient incapables d'atteindre individuellement. A cause du manque de compréhension des principes qui sont à la base de l'assurance-vie, malgré le désir librement exprimé par les assurés de s'unir pour bénéficier des avantages de l'assurance-vie, on constate encore une tendance à imposer des taxes trop élevées aux compagnies d'assurance-vie ce qui revient à punir les particuliers de s'adonner à l'épargne. Pendant l'année 1935, la Sun Life a versé en impôts, sans tenir compte des taxes foncières, plus d'un million six cent mille dollars, montant égal aux primes annuelles de cinquante millions de dollars d'assurance. Ces chiffres projettent une lumière éclatante sur la question des impôts. Les assurés ne se rendent pas compte que les impôts versés par leur compagnie d'assurance-vie, ce sont eux-mêmes qui les payent.

En parlant de la situation générale constatée dans les pays où la Sun Life fait des affaires et des perspectives qu'on entrevoit pour 1936 au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, les trois pays où la Compagnie fait le plus d'affaires, M. Wood a déclaré que le monde se tire lentement mais sûrement de l'impasse dans laquelle la crise l'avait plongé et que, bien qu'on puisse s'attendre, à cause des surprises que l'avenir nous réserve, à constater encore des reculs de temps à autre, il importe de tenir compte du fait que tous les indices qui annoncent généralement une amélioration des affaires indiquent clairement que les facteurs les plus importants de l'activité économique contribuent peu à peu à favoriser la reprise et qu'à l'heure actuelle le Canada et les Etats-Unis s'acheminent graduellement vers une situation normale.

GRATIS



BELLES MONTRES
Coutellerie, Violons, Lingerie. Un choix de 300 beaux cadeaux donnés gratuitement aux personnes qui vendront de 50 à 200 gros paquets de graines à 6 sous chacun. Demandez le Catalogue et 50 paquets.

Jolies Retalies. — 100 morceaux de soie 25c., 1 lb. retalies de velours, 50c. 1 1/2 lb. retaille de coton 65c malle payée.

Ecrivez à

ALLEN NOUVEAUTES
St-Zacharie, Québec

EDUCATION FAMILIALE

Formation du caractère de l'enfant

VII

LA DIGNITE DE LA CONDUITE

"Tu dois porter avec honneur le nom sacré de chrétien"

La dignité de la conduite consiste à agir partout et toujours de manière à n'avoir jamais à rougir de ses actes. Elle est le complément obligé de la dignité de la tenue; l'une ne va pas sans l'autre, et les deux ne vont vraiment bien qu'ensemble. On voit déjà avec quel soin les parents — et particulièrement les mères — doivent cultiver cette qualité chez leurs tout jeunes enfants ann de les familiariser avec elle et de les préparer à être aussi naturellement dignes dans leur conduite qu'ils seront, plus tard, naturellement aimables, empressés, discrets, etc. Ces qualités extérieures, dont le développement semble, à de nombreux parents, beaucoup moins important que celui des qualités morales, ont pourtant un grand rôle à jouer dans le perfectionnement de la tâche éducatrice; elles sont à l'éducation ce que l'encadrement est à la gravure: elles lui donnent du relief et la préservent des contacts déformateurs. Que de jeunes gens, en effet, que de jeunes filles, pénétrés du sentiment de la dignité et de l'honneur, n'ont dû qu'à ce préservatif d'avoir pu éviter la faillite complète de leur vertu!

Des la petite enfance, la mère doit donc s'appliquer à faire prendre à l'enfant de bonnes habitudes. Sans doute, cela demande une attention de tous les instants, une persévérance jamais lasse, mais le succès est à ce prix; et, l'éveil, d'abord, suivi de la culture intelligente du sentiment de la dignité dans la conduite, font partie intégrante de la parfaite éducation familiale. Ainsi, par exemple, il ne faut jamais permettre, même au bébé de 2 ou trois ans, d'être brusque avec les serviteurs, avec ses frères et sœurs plus âgés, et encore moins avec ses parents; ni dans ses gestes, ni dans le ton de la voix, ni dans la manière de demander, de réclamer quelque chose. Sur ce point-là, particulièrement, on a coutume de pratiquer une indulgence pour le moins déconcertante, à l'égard du *p'tit dernier*, qui, à la faveur d'une tendresse collective mal comprise et mal attribuée, devient très vite le véritable tyran de toute la famille.

D'autre part, comme les excès sont toujours funestes, on se gardera bien de laisser prendre des allures guindées, qui sont presque aussi détestables que les façons trop cavalières de parler et d'agir. Dans n'importe quelle classe, à n'importe quel degré de l'échelle sociale, la simplicité sans familiarité, sans vulgarité est le diaphane le plus juste.

Il sera bon de répéter souvent à l'enfant que les multiples sacrifices qu'il doit s'imposer chaque jour: sacrifice de ses aises, de ses goûts, de son repos, de ses tendances naturelles, etc., n'ont d'autre but que de le préparer à devenir un homme d'honneur, une femme distinguée, au meilleur sens des mots. Il y a un sentiment de herté légitime à éveiller chez l'enfant; bien orientée, cette herté de son titre de chrétien, de sa race, de son pays, de sa famille est un précieux élément de succès dans l'éducation en général. Sans doute le souvenir constant de la présence de Dieu dans l'âme du chrétien devrait être un frein suffisant au laisser-aller de la nature; mais comme ce souvenir disparaît malheureusement trop souvent, les éducateurs trouveront bon, à certains moments où, par exemple, le naufrage de l'honneur semble imminent, de pouvoir invoquer des motifs humains pour maintenir la dignité dans la conduite.

A mesure que l'enfant prend contact avec le monde extérieur, il faut multiplier les précautions pour maintenir, en de justes proportions, la réserve qu'il pratique déjà sans en connaître ni la nécessité urgente, ni les qualités préventives. Est-il besoin de dire qu'on ne procédera pas de la même manière avec les garçons et avec les filles?

La petite fille de 9 ou 10 ans apprendra donc déjà à veiller sur ses regards. Beaucoup de gens croient que la "modestie des yeux" est réservée aux religieuses dans les couvents... c'est une erreur. En effet, n'y aurait-il pas là

plutôt un problème d'âme de la plus haute importance, qui regarde bien plus les mères que les maîtresses de novices? La pratique des vertus, qui rend singulièrement facile la dignité de la conduite "met de la lumière, de la limpidité, de la profondeur dans les yeux, où passe l'âme; elle rend le sourire plus franc, le front plus rayonnant, la physionomie plus attrayante. Et c'est pourquoi il est des beautés froides et des laideurs sympathiques", affirme Cécile Jeglot. La jeune fille modeste, réservée dans ses regards comme dans ses paroles et dans ses actions serait donc, — de l'avis d'une des meilleures psychologues contemporaines, — plus jolie, plus charmante que les autres. Alors, il est faux de croire que la réserve digne est maintenant surannée, et que les jeunes filles bien élevées sont "laissées pour compte".

Les fillettes n'auront pas, non plus, la permission de se livrer aux jeux violents réservés uniquement aux garçons. Il faut leur dire bien simplement, de manière à ne pas laisser place aux sous-entendus, qu'elles ne peuvent se conduire avec les garçons comme le font les petites filles entre elles ou les garçons entre eux.

Quand les garçonnets commencent à fréquenter des camarades du dehors, la maman doit prendre les mesures nécessaires pour que les rencontres se fassent sous ses yeux, afin de pouvoir contrôler les conversations. Dès qu'elle s'aperçoit du moindre écart dans les paroles, qu'elle se montre intransigeante et taiseuse, au moins, si elle ne juge pas à propos d'éconduire le petit mal-appris. Il est nécessaire de bannir le frivole, le trivial des le jeune âge, afin d'inculquer à l'enfant une véritable horreur des réflexions déplacées, des conversations à double sens, des histoires épicées, grivoises ou malsaines qui sont, malheureusement, une plaie chez notre jeunesse.

La conduite en classe, avec le maître ou la maîtresse, puis avec les compagnons et les compagnes, offre encore une belle occasion de se faire une personnalité vraiment digne. Le petit bout d'homme de sept ans peut déjà être averti qu'il doit être plus délicat pour les petites filles, qu'il ne faut pas les bousculer, comme on se permet de le faire, parfois, avec les copains, mais le céder le pas et leur offrir la meilleure place.

C'est aussi une excellente chose que d'habituer les jeunes garçons à saluer gentiment les dames, comme le font les messieurs; surtout, qu'on ne laisse pas les "grands" ridiculiser ces essais de galanterie des plus jeunes. Bien entendu, il faut que tout ceci soit fait avec la plus grande simplicité, et sans qu'il s'y mêle de la prétention ou de l'arrogance. C'est une affaire de politesse, d'éducation des bonnes manières, prélude de la dignité de la conduite; vraie préparation chrétienne pour l'entrée dans la vie. Il faut mettre l'enfant en mesure de ne jamais se laisser aller à l'irréflexion; de ne pas agir sous l'impulsion du moment, enfin, de ne rien céder à la passion; voilà qui suppose la parfaite maîtrise de soi dont nous parlerons dans un prochain article.

Au reste, cette dignité de la conduite n'est que la sincérité d'une vie vraiment chrétienne. Cela signifie d'abord une âme éprise du vrai, du bien, du beau; cela suppose encore une vie intérieure intense, imprégnée de la foi qui éclaire notre route, de l'espérance qui nous fait désirer le bonheur infini, et enfin, de la charité qui nous fait vivre joyeusement chaque instant par amour de Dieu. Si nous possédons cette vie intérieure, notre esprit sera nourri de saines et nobles pensées et la conduite, qui en est le reflet extérieur, sera nécessairement digne.

Le cercle Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, de l'A.C.J.F. (DONNACONA).

LA PETITE

Publication autorisée par le gouvernement du Québec

CHAPITRE

LA MORT DU VANNIER

Un soir, comme ils étaient assis sur un grand châtaignier, au bord de la route de Saumard, longue côte, tante Justine était assise.

Elle avait l'air inquiète, et l'on devinait quelque chose de lourd derrière ses yeux.

Dès qu'ils l'aperçurent, les petits se levèrent et de leur chapeau.

— Bonne-maman, criaient-ils... Mais tante Justine p...

— Laissez-moi, mes nuzes à jouer... Augustin le Vannier qui est très m...

La maison du Vannier, milieu des châtaigniers, versant de la montagne humide, comme les fermes dont la campagne, de la route, on ne de toiture rouge, et note joyeuse dans la verdure, on ne se serait jamais eût là un foyer de sorcellerie noire.

Tante Justine n'en avait pas. Mais, ce soir-là, toute hâte par une voisine, elle était très gravement malade, elle avait pris quelques médicaments, elle avait trouvé par hasard la moindre hésitation, elle à ce malheureux les devotes que sa charité lui commandait.

Elle traversa rapidement qui donne accès à la demeure ermite: la porte était...

Elle pénétra dans l'unique maison, et elle trouva, l'ombre d'un recoin, un ment assis sur un cha couché sur un lit assez très grand, au regard pe crispées, à la respiration...

Satisfait des résultats

M. Ignaz Mattes, 40 ans, écrit: "Ma femme employons votre méthode contre l'action irrégulière. Ma femme avait souffert pendant bien des années, qu'elle prenait le Novoré s'est grandement améliorée, venue presque satisfaite, ploie aussi comme laxatif très satisfait." Le Novoré Pierre est employé comme famille depuis quatre ans. C'est un remède de pharmacie générale. Il agit sur les intestins, flux urinaire et affecte l'estomac. Il n'est pas pharmaciens et peut se procurer chez les agents locaux. Pour renseignements, Peter Fahrney & Son, Washington Blvd., Chicago. Livré exempt de douane.

CADEAU Gratuit

Crayon et Plume Fontaine, Montre, Coutellerie, Coutelet, Livre de Meesse, Montre, Bracelet, Aluminium, Four, etc. Seulement 14 boutons de parfum de tuxe à vendre. Demandez notre catalogue.

Quebec Mail Order

251-C rue St-Joseph